



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-014

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du compte administratif année 2024 – Budget Principal**

**Roger GABORIEAU, Maire, se retire et ne prend pas part au vote.**

Madame Dominique PASQUIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, présente au Conseil Municipal le compte administratif du Budget Principal pour l'année 2024 :

**Budget Principal :**

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	2 685 278.33	1 192 272.73
Recettes	3 212 675.94	1 353 728.84
Solde 2024	+527 397.61	+161 456.11
Résultat antérieur reporté	+35 230.54	-374 118.83
Résultat de clôture 2024	+562 628.15	-212 662.72

Solde : + 349 965.43 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve à 22 voix le compte administratif du Budget Principal de l'année 2024 ci-dessus.

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-015

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du compte administratif année 2024 – Budget assainissement collectif**

**Roger GABORIEAU, Maire, se retire et ne prend pas part au vote.**

Madame Dominique PASQUIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, présente au Conseil Municipal le compte administratif du Budget assainissement collectif pour l'année 2024 :

**Budget Assainissement Collectif :**

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	110 608.95	45 974.88
Recettes	225 891.97	70 128.78
Solde 2024	+115 283.02	+24 153.90
Résultat antérieur reporté	+217 471.11	+425 959.26
Résultat de clôture 2024	+332 754.13	+450 113.16

Solde : + 782 867.29 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve à 22 voix le compte administratif du Budget Assainissement Collectif de l'année 2024 ci-dessus.

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-016

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du compte administratif année 2024 – Budget des espaces communaux**

**Roger GABORIEAU, Maire, se retire et ne prend pas part au vote.**

Madame Dominique PASQUIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, présente au Conseil Municipal le compte administratif du Budget des espaces communaux pour l'année 2024 :

**Budget des Espaces Communaux :**

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
<b>Dépenses</b>	6 006.30	24 578.74
<b>Recettes</b>	14 960.16	14 632.21
<b>Solde 2024</b>	+8 953.86	- 9 946.53
<b>Résultat antérieur reporté</b>	0	-24 189.16
<b>Résultat de clôture 2024</b>	+8 953.86	-34 135.69

Solde : - 25 181.83 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve à 22 voix le compte administratif du Budget des Espaces Communaux de l'année 2024 ci-dessus.

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-017

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du compte administratif année 2024 – Budget lotissement l'Orée des Sources 2 (Les Portes de l'Atlantique)**

Roger GABORIEAU, Maire, se retire et ne prend pas part au vote.

Madame Dominique PASQUIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, présente au Conseil Municipal le compte administratif du Budget lotissement l'Orée des Sources 2 pour l'année 2024 :

**Budget Lotissement l'Orée des Sources 2 (Les Portes de l'Atlantique) :**

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
<b>Dépenses</b>	824 867.36	542 075.69
<b>Recettes</b>	824 867.36	882 791.67
<b>Solde 2024</b>	0	+340 715.98
<b>Résultat antérieur reporté</b>	+0.86	-1 061 671.15
<b>Résultat de clôture 2024</b>	+0.86	-720 955.17

Solde : -720 954.31 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve à 22 voix le compte administratif du Budget lotissement l'Orée des Sources 2 de l'année 2024 ci-dessus.

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-018

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du compte administratif année 2024 – Budget lotissements**

**Roger GABORIEAU, Maire, se retire et ne prend pas part au vote.**

Madame Dominique PASQUIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, présente au Conseil Municipal le compte administratif du Budget lotissements pour l'année 2024 :

**Budget Lotissements :**

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
<b>Dépenses</b>	0	0
<b>Recettes</b>	0	0
<b>Solde 2024</b>	0	0
<b>Résultat antérieur reporté</b>	+12 875.73	-5 149.52
<b>Résultat de clôture 2024</b>	+12 875.73	-5 149.52

Solde : + 7 726.21 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve à 22 voix le compte administratif du Budget lotissements de l'année 2024 ci-dessus.

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-019

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du compte administratif année 2024 – Budget lotissement Le Val de Bourgneuf**

**Roger GABORIEAU, Maire, se retire et ne prend pas part au vote.**

Madame Dominique PASQUIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, présente au Conseil Municipal le compte administratif du Budget lotissement Le Val de Bourgneuf pour l'année 2024 :

**Budget Lotissement Le Val de Bourgneuf :**

	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	10 497.89	0
Recettes	0	0
Solde 2024	- 10 497.89	0
Résultat antérieur reporté	+858 361.97	-342 356.29
Résultat de clôture 2024	+847 864.08	-342 356.29

Solde : + 505 507.79 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve à 22 voix le compte administratif du Budget lotissement Le Val de Bourgneuf de l'année 2024 ci-dessus.

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-020

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du compte de gestion année 2024 Budget principal**

Le Conseil Municipal examine les comptes de gestion 2024 du receveur municipal concernant le Budget Principal.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve le compte de gestion du Budget Principal de l'année 2024**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 28/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-021

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du compte de gestion année 2024 Budget assainissement collectif**

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2024 du receveur municipal concernant le Budget assainissement collectif.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve le compte de gestion du Budget assainissement collectif de l'année 2024.**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 28/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-022

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du compte de gestion année 2024 Budget des espaces communaux**

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2024 du receveur municipal concernant le Budget des espaces communaux.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve le compte de gestion du Budget des espaces communaux de l'année 2024.**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 30/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-023

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du compte de gestion année 2024 Budget lotissement l'Orée des Sources 2 (Les Portes de l'Atlantique)**

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2024 du receveur municipal concernant le Budget lotissement l'Orée des Sources 2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le compte de gestion du Budget lotissement l'Orée des Sources 2 de l'année 2024.

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 31/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-024

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du compte de gestion année 2024 Budget lotissements**

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2024 du receveur municipal concernant le Budget des lotissements.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve le compte de gestion du Budget lotissements de l'année 2024.**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger

Gaborieau

Date de signature : 31/03/2025

Qualité : Maire des

Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-025

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du compte de gestion année 2024 Budget lotissement Le Val de Bourgneuf**

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion 2024 du receveur municipal concernant le Budget lotissement Le Val de Bourgneuf.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve le compte de gestion du Budget lotissement Le Val de Bourgneuf de l'année 2024**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 31/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-026

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

### Affectation du résultat 2024 Budget Principal

Dominique PASQUIER, adjointe, propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement année 2024 de la manière suivante :

Considérant que le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement présente un excédent de + **562 628.15 €**

Considérant que le résultat de clôture 2024 de la section d'investissement à reporter présente un déficit de - **212 662.72 €**

Considérant que le solde des restes à réaliser présente un besoin de financement de **16 543.06 €**

Considérant qu'il est nécessaire d'affecter au compte 1068 du Budget Primitif 2025 la somme de **230 000.00 €**

**L'excédent de fonctionnement à reporter au compte 002 du Budget Primitif 2025 est de +332 628.15 € et le déficit d'investissement à reporter au compte 001 du Budget Primitif 2025 - 212 662.72 €**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve l'affectation de résultat du Budget Principal pour l'année 2024 ci-dessus.**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-027

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

### Affectation du résultat 2024 Budget Assainissement collectif

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement 2024 de la manière suivante :

Considérant que le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement présente un excédent de **+332 754.13 €**

Considérant que le résultat de clôture 2024 de la section d'investissement présente un excédent de **+ 450 113.16 €**

Considérant que le solde des restes à réaliser présente un besoin de financement de **100 424.78 €**

Considérant qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation de résultats au compte 1068

**L'excédent de fonctionnement à reporter du Budget Primitif 2025 est de + 332 754.13 € au compte 002 en fonctionnement et + 450 113.16 € au compte 001 en investissement**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve l'affectation de résultat du Budget assainissement collectif pour l'année 2024 ci-dessus.**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-028

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

### Affectation du résultat 2024 Budget des Espaces Communaux

Dominique PASQUIER, adjointe, propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement année 2024 de la manière suivante :

Considérant que le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement présente un excédent de + **8 953.86 €**

Considérant que le résultat de clôture 2024 de la section d'investissement à reporter présente un déficit de - **34 135.69 €**

Considérant que le solde des restes à réaliser présente un besoin de financement de **6 002.00 €**

Considérant qu'il est nécessaire d'affecter au compte 1068 du Budget Primitif 2025 la somme de **8 953.86 €**

**L'excédent de fonctionnement à reporter au compte 002 du Budget Primitif 2025 est de 0 € et le déficit d'investissement à reporter au compte 001 du budget primitif 2025 -34 135.69 €.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve l'affectation de résultat du Budget des espaces communaux pour l'année 2024 ci-dessus.**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-029

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

### Affectation du résultat 2024 Budget Lotissement l'Orée des Sources 2 (Les Portes de l'Atlantique)

Dominique PASQUIER, adjointe, propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement année 2024 de la manière suivante :

Considérant que le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement présente un résultat de **+0.86€**

Considérant que le résultat de clôture 2024 de la section d'investissement présente un déficit de **-720 955.17 €**

Considérant qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation de résultats au compte 1068

Le déficit d'investissement à reporter au compte 001 du Budget Primitif 2025 est de **-720 955.17 €** et l'excédent à reporter à la section de fonctionnement au compte 002 **+0.86 €**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve l'affectation de résultat du Budget lotissement l'Orée des Sources 2 pour l'année 2024 ci-dessus.**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 26/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-030

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

### Affectation du résultat 2024 Budget Lotissement Le Val de Bourgneuf

Dominique PASQUIER, adjointe, propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement année 2024 de la manière suivante :

Considérant que le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement présente un excédent de clôture de **+847 864.08 €**

Considérant que le résultat de clôture 2024 de la section d'investissement est de **-342 356.29 €**

Considérant qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation au compte 1068

L'excédent de fonctionnement à reporter au compte 002 du Budget Primitif 2025 est de **+847 864.08€** et le déficit à reporter à la section d'investissement au compte 001 **-342 356.29 €**.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve l'affectation de résultat du Budget lotissement Le Val de Bourgneuf pour l'année 2024 ci-dessus.**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 26/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-031

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Affectation du résultat 2024 Budget Lotissements**

Dominique PASQUIER, adjointe, propose au Conseil Municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement année 2024 de la manière suivante :

Considérant que le résultat de clôture 2024 de la section de fonctionnement présente un excédent de **12 875.73 €**

Considérant que le résultat de clôture 2024 de la section d'investissement est de **-5 149.52 €**

Considérant qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une affectation de résultats au compte 1068

L'excédent de fonctionnement à reporter au compte 002 du Budget Primitif 2025 est de **+12 875.73€** et le déficit à reporter à la section d'investissement au compte 001 **-5 149.52 €**.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve l'affectation de résultat du Budget lotissements pour l'année 2024 ci-dessus.**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 26/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-032

7-2

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

### Votes des taux 2025

Dominique PASQUIER, adjointe, expose les dispositions de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI) selon lequel le Conseil Municipal vote les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avant le 15 avril de chaque année. Ces taux sont fixés conformément aux articles 1636 B sexies et 1636 B septies du CGI.

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Vu les articles 1636 B sexies et 1636 B septies du Code Général des Impôts,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (16 votes pour une évolution des taux actuels +4%, 3 votes pour une évolution des taux actuels +3%, 3 votes pour une évolution des taux actuels +2%, 1 vote pour une évolution des taux actuels +5%) :**

**- Fixe les taux applicables pour l'année 2025 comme suit :**

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	33.65 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	43.70 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	15.94 %

- **- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 19/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne

## V - ARRETE ET SIGNATURES

## ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/03/2025

Présenté par Le Maire (1),

A Les Lucs-sur-Boulogne, le 18/03/2025



Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Les Lucs-sur-Boulogne, le 18/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AGENEAU Julien	
BABU Laura	
FLEURY Cédric	
FOUCAUD Sophie	Pouvoir donné à Philippe GREAUD
GAS Christophe	
GERY Marie-Noël	
GRATON Anthony	
GRATTON Martine	
GRELET Cédric	
GRÉAUD Philippe	
GUITTET Catherine	
HILLION Jessica	Pouvoir donné à Nathalie TROQUIER
IDIER Sophie	
MARTIN Michel	
MÉTAIREAU Bernard	Pouvoir donné à Michel MARTIN
PASQUIER Dominique	
QUECHON Fabien	
RABILLER Pierre	
ROUX Catherine	



**V – ARRETE ET SIGNATURES**

**ARRETE ET SIGNATURES**

SIRET Alexandra	
TROQUIER Nathalie	
VOINEAU Thierry	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le

et de la publication le

A Les Lucs-sur-Boulogne, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-034

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du budget primitif - année 2025 Budget assainissement collectif**

Le Conseil Municipal se prononce sur les propositions de la Commission des Finances concernant le projet de budget primitif de l'année 2025 :

**Budget assainissement collectif**

Fonctionnement

Dépenses (€)	Recettes (€)
482 000.00	482 000.00

Investissement

Dépenses (€)	Recettes (€)
1 293 367.29	1 293 367.29

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif du Budget Assainissement Collectif de l'année 2025 ci-dessus.

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-035

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du budget primitif - année 2025 Budget des espaces communaux**

Le Conseil Municipal se prononce sur les propositions de la Commission des Finances concernant le projet de budget primitif de l'année 2025 :

**Budget des Espaces Communaux**

Fonctionnement

Dépenses (€)	Recettes (€)
16 500.00	16 500.00

Investissement

Dépenses (€)	Recettes (€)
171 152.69	171 152.69

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif du Budget des Espaces Communaux de l'année 2025 ci-dessus.

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-036

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du budget primitif - année 2025 Budget lotissement Le Val de Bourgneuf**

Le Conseil Municipal se prononce sur les propositions de la Commission des Finances concernant le projet de budget primitif de l'année 2025 :

**Budget lotissement Val de Bourgneuf**

Fonctionnement

Dépenses (€)	Recettes (€)
847 884.08	847 884.08

Investissement

Dépenses (€)	Recettes (€)
342 356.29	342 356.29

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif du Budget lotissement Le Val de Bourgneuf de l'année 2025 ci-dessus.

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-037

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du budget primitif - année 2025 Budget lotissement Orée des Sources 2 (Les Portes de l'Atlantique)**

Le Conseil Municipal se prononce sur les propositions de la Commission des Finances concernant le projet de budget primitif de l'année 2025 :

**Budget lotissement Les Portes de l'Atlantique (Orée des Sources 2)**

Fonctionnement

Dépenses (€)	Recettes (€)
1 420 960.17	1 420 960.17

Investissement

Dépenses (€)	Recettes (€)
1 826 528.17	1 826 528.17

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif du Budget l'Orée des Sources 2 de l'année 2025 ci-dessus.

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2025-038

7-1

Nombre de Conseillers

en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le onze mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie 164 avenue des Pierres Noires, sous la présidence de Monsieur Roger GABORIEAU, Maire.

Présents : M. Roger GABORIEAU, Mme Dominique PASQUIER, M. Thierry VOINEAU, Mme Martine GRATTON, M. Michel MARTIN, Mme Catherine GUITTET, M. Christophe GAS, M. Philippe GREAUD, Mme Catherine ROUX, Mme Marie-Noël GERY, M. Anthony GRATON, Mme Sophie IDIER, M. Cédric FLEURY, Mme Alexandra SIRET, M. Julien AGENEAU, Mme. Nathalie TROQUIER, M. Fabien QUECHON, Mme Laura BABU, M. Cédric GRELET, M. Pierre RABILLER

Absents excusés :

Bernard METAIREAU donne procuration à Michel MARTIN

Sophie FOUCAUD donne procuration à Philippe GREAUD

Jessica HILLION donne procuration à Nathalie TROQUIER

M. Pierre RABILLER a été désigné comme secrétaire de séance.

**Vote du budget primitif - année 2025 Budget des Lotissements**

Le Conseil Municipal se prononce sur les propositions de la Commission des Finances concernant le projet de budget primitif de l'année 2025 :

**Budget Lotissements**

Fonctionnement

Dépenses (€)	Recettes (€)
12 885.73	12 885.73

Investissement

Dépenses (€)	Recettes (€)
5 149.52	5 149.52

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve le budget primitif du Budget des Lotissements de l'année 2025 ci-dessus.**

**Le Maire,  
Roger GABORIEAU**

Signé électroniquement par : Roger  
Gaborieau  
Date de signature : 25/03/2025  
Qualité : Maire des  
Lucs-sur-Boulogne